



École de musique de la ville d'Imphy



2024 - 2025

LES ENSEIGNEMENTS

L'École de Musique de la ville d'Imphy enseigne tous les ans et à plus de cent cinquante élèves la pratique de la musique sous forme de cours individuels et collectifs.

C'est avec les treize professeurs professionnels que les élèves progresseront rapidement et efficacement grâce à l'écoute et à la concentration.

Les instruments enseignés :

flûte traversière,
clarinette,
basson,
saxophone,
cor,
trompette,
trombone,
tuba,
percussion,
batterie,
piano,
orgue



Plusieurs formations de pratique collective existent pour tous les âges, niveaux et répertoire :

- orchestre d'élèves
- chorale ados
- musique de chambre
- atelier de musiques actuelles «Soul Family»

ÉVEIL MUSICAL

Les classes d'éveil (moyenne section, grande section et CP) initient les enfants à la musique par le jeu, l'écoute, la danse et le chant.

Un nouveau cursus découverte est mis en place et permet aux nouveaux élèves de découvrir toutes les propositions instrumentales offertes !

INSCRIPTIONS 2024- 2025

Inscriptions : 9, 10, 11 septembre 2024

9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00

Ecole de musique d'Imphy

L'inscription en cours d'année n'est possible qu'en cas de place dans la classe de l'instrument demandé.

	Élèves domiciliés sur la commune d'Imphy et communes partenaires *	Élèves extérieurs
Formation cursus	95 € Instrument supplémentaire : 50€	300 € Instrument supplémentaire : 120€
Location d'instrument	Gratuit 1ère année	100 € 1ère année
	90 € 2ème année	190 € 2ème année
	120 € 3ème année et au-delà	250 € 3ème année et au-delà
Éveil musical	70 €	90 €

- Paiement le jour de l'inscription
- Tarifs par personne et par **année scolaire**
- Paiement en 3 fois possible
- Une déduction de 17€ (sur les tarifs cursus ou éveil) est appliquée à partir du 2e élève d'une même famille

* Communes partenaires : Béard, Chevenon, Druy Parigny, La Fermeté, Saint Ouen sur Loire, Sauvigny les Bois, Sougy sur Loire

PARTENAIRES

Depuis la rentrée dernière 2023-2024, la ville d'Imphy a signé des partenariats avec les communes de **Béard, Chevenon, Druy Parigny, La Fermeté, Saint Ouen sur Loire, Sauvigny les Bois, Sougy sur Loire.**

Ainsi nos 8 communes se sont associées pour faciliter l'accès du plus grand nombre à un enseignement artistique. **Les habitants de ces communes bénéficient du tarif mutualisé.**

Dans le cadre de ce partenariat les communes peuvent également accueillir un concert dans le cadre du festival de l'école de musique en juin et bénéficier de présentations d'instruments dans leurs écoles.



École de musique de la ville d'Imphy

Rue Claude Tillier
58160 IMPHY
03.86.90.95.00
ecoledemusiqueimphy@gmail.com

